



# 2025

## L'État en Auvergne-Rhône-Alpes Actions régionales

L'État en Auvergne-Rhône-Alpes, c'est  
**53 milliards d'euros\***, dont :

- › salaires et pensions : **18,3 milliards d'euros**
- › dotations aux collectivités territoriales : **6 milliards d'euros\*\***
- › avances de fiscalité versées aux collectivités locales : **15 milliards d'euros**
- › réductions et remboursements d'impôts : **10 milliards d'euros**
- › plus petits postes de dépenses : **3,7 milliards d'euros**

\* en 2024 (contre 51,1 milliards d'euros en 2023)

\*\* principalement composés de la dotation globale de fonctionnement (DGF). Voir précisions en page 16

■ DRFIP

### Sommaire

L'État s'est mobilisé en 2025 pour :

- › Améliorer la vie quotidienne des habitants de la région
- › Accompagner les plus fragiles
- › Être aux côtés de nos entreprises et nos agriculteurs
- › Relever le défi de la transition écologique



### L'État, acteur engagé pour une Auvergne-Rhône-Alpes plus unie, plus dynamique et plus durable

2025 a été une année de mobilisation sans précédent de l'État aux côtés des habitants de la région, pour construire ensemble un territoire à la hauteur de ses ambitions : plus solidaire, plus innovant et résolument tourné vers l'avenir.

Pour améliorer le quotidien, l'État a consacré 700 millions d'euros à l'amélioration des transports et des mobilités et 200 millions d'euros à soutenir les projets locaux portés par les collectivités, la modernisation des équipements publics, ou encore le développement des services de proximité comme les France Services, pour que chaque habitant, où qu'il vive, puisse bénéficier d'un accès simplifié aux droits et aux opportunités. Nous avons aussi renforcé le lien social en plaçant la jeunesse, le sport et la culture au cœur de notre action, avec une attention particulière pour les territoires ruraux et les publics les plus éloignés de l'emploi.

Pour protéger les plus fragiles et pour une société plus juste, près de 300 millions d'euros ont été consacrés à l'insertion professionnelle des publics les plus fragiles, à la lutte contre les violences faites aux femmes, à l'accompagnement des familles en précarité, au soutien à la santé mentale des jeunes. Chaque euro investi l'a été dans l'objectif de ne laisser personne de côté.

Sur le plan économique, l'État a accéléré la transformation de notre région, en misant sur l'innovation, la réindustrialisation et la souveraineté industrielle. Grâce à des dispositifs comme France 2030, financé par l'État à hauteur de 624 millions d'euros, nous avons accompagné les entreprises dans leur transition, tout en adaptant notre offre de formation aux besoins des filières d'excellence, comme le numérique ou l'industrie verte. Face aux crises, comme celle qui a frappé la filière bovine, notre réaction a été immédiate et concrète, pour préserver l'activité et les emplois.

Enfin, relever le défi écologique a structuré une grande partie de notre action, et mobilisé plus d'un milliard d'euros de financements. De la rénovation énergétique des logements à la modernisation des transports, en passant par la protection de la biodiversité et la prévention des risques naturels, chaque projet s'inscrit dans une logique de résilience et de durabilité. Avec plus de 650 initiatives soutenues par le Fonds vert, nous avons fait le choix d'une transition ambitieuse, inclusive et ancrée dans les territoires.

En 2026, cette dynamique se poursuivra, avec une conviction renforcée : l'État ne se contente pas d'agir pour Auvergne-Rhône-Alpes, il agit avec elle. Ensemble, continuons à bâtir une région où chacun trouve sa place, où l'économie rayonne, et où l'environnement est préservé pour les générations futures.

### Fabienne BUCCIO

Préfète de la région Auvergne-Rhône-Alpes

Préfète de la zone de défense  
et de sécurité Sud-Est

Préfète du Rhône



## AMÉLIORER LA VIE QUOTIDIENNE DES HABITANTS DE LA RÉGION

### Améliorer les transports et mobilités : des avancées majeures → 697 M€



En 2025, l'action de l'État en faveur des transports et des mobilités en Auvergne-Rhône-Alpes s'est traduite par des avancées structurantes, portées par un engagement financier fort au service des territoires et des usagers. La finalisation de

l'avenant mobilités au contrat de plan État-Région constitue une étape majeure, avec un engagement de 697 M€ de l'État en faveur du développement des mobilités durables et performantes à l'échelle régionale.

Cet effort inédit permet d'accélérer la modernisation des infrastructures, de renforcer les transports collectifs et de favoriser des solutions de déplacement plus sobres et plus accessibles.

Parallèlement, l'État a financé une dynamique nouvelle autour des Services express régionaux métropolitains (SERM). Ces projets emblématiques visent à transformer en profondeur les mobilités du quotidien, en améliorant la desserte des bassins de vie et d'emploi, au bénéfice direct des citoyens comme des entreprises, et en renforçant l'attractivité et la cohésion des territoires. Ils bénéficieront à 6 millions d'habitants de notre région.

■ **DREAL - Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement**

### Apporter un soutien financier aux projets de développement local → 197,5 M€<sup>1</sup>

L'État apporte un soutien financier en fonctionnement et en investissement aux collectivités à hauteur de près de 200 M€ en 2025 pour des projets favorisant le développement local.

Ainsi, l'État s'est engagé pour :

- les investissements au service de la transition écologique : 102,5 M€ de « Fonds Vert »,
- les autres investissements des collectivités territoriales (51 M€) et des départements (18 M€),
- les espaces France-Services dont le déploiement est en cours de finalisation, avec dans la région, 336 France Services opérationnelles, dont 7 ouvertes en 2025 : 13,8 M€ en 2025 (contre 11,5 M€ en 2024)

- les projets inscrits aux contrats de plan État-Régions : 4,1 M€ à l'échelle de la région, 4,4 M€ pour le Massif Central et 650 K€ pour le bassin Rhône-Saône,
- l'aide à l'ingénierie des « Petites Villes Demain » : 3 M€.

À titre d'exemple, l'État a contribué au financement de :

- la desserte en gaz de la Tarentaise (73), à hauteur de 1 M€,
- l'opération Grand Site de Sixt-Fer-à-Cheval, notamment la voie verte (74) : 750 K€,
- le projet de Maison intercommunale Emploi Formation de Crolles (38) : 300 K€,
- la création d'une pépinière d'entreprises liées au sport (69) : 300 K€.

■ **SGAR - Secrétariat général pour les affaires régionales**

<sup>1</sup> M€ = millions d'euros

### Soutenir la création, dynamiser les industries culturelles et faire vivre la démocratie culturelle → 92M€



#### Soutenir la création artistique : un impératif pour la vitalité culturelle → 66 M€

Donner aux artistes les moyens de créer, d'innover et de transmettre est une priorité. Grâce au soutien au réseau des labels, aux résidences d'artistes, ateliers partagés ou appels à projets territoriaux, l'État et les collectivités accompagnent l'émergence de nouveaux talents, y compris dans les zones rurales.

#### Dynamiser les industries culturelles → 11 M€

Les acteurs de la lecture publique, les librairies et les salles de cinéma jouent un rôle essentiel dans le dynamisme de l'économie locale. Les collectivités territoriales et l'État les accompagnent activement.

#### Faire vivre la démocratie culturelle → 15 M€

Grâce à des outils comme les contractualisations pour des projets culturels de territoire, une programmation participative et des actions de médiation, la culture est plus inclusive et fédératrice, impliquant les habitants dans la vie culturelle de leur territoire. L'État aux côtés des collectivités, s'engage pour que chaque territoire puisse développer son projet culturel.

■ **DRAC - Direction régionale des affaires culturelles**

### Soutenir la vie associative et l'engagement des jeunes → 56,5M€



#### Soutenir le service civique

10 814 volontaires de notre région ont participé en 2025 au service civique. La prise en charge de leur indemnité et le soutien à différentes actions correspond à un soutien de l'État de l'ordre de 45 M€.

Le service civique est mis en œuvre avec une approche très qualitative et en appui de politiques publiques nationales (service civique écologique, lutte contre le décrochage scolaire via le service civique alterné par exemple).

#### Favoriser la mobilité à l'étranger

Offrir à tous les jeunes, à tout moment de leur vie, des opportunités de vivre une expérience de mobilité européenne ou internationale est capital. Or, certaines de ces opportunités sont encore méconnues ou peu accessibles. Pourtant, l'impact sur les compétences est réel ; tant sur les savoirs avec les mobilités universitaires et scolaires que sur les savoir-faire avec les mobilités professionnelles et les savoir-être (soft skills) avec les volontariats.

Le 5 décembre 2025, la Préfète de région et la Rectrice de région académique ont co-présidé la relance du comité régional de la mobilité européenne et internationale des jeunes (COREMOB), afin de mieux exploiter encore toutes les possibilités.

#### Accompagner la vie associative

Les crédits du FDVA (fonds de développement de la vie associative) ont permis de financer plus de 3 000 actions associatives (formation des bénévoles, fonctionnement et innovation des associations) pour une dotation régionale de plus de 5,8 M€.

Enfin, 799 postes FONJEP soutiennent dans la durée des emplois qualifiés au sein d'associations de jeunesse et d'éducation populaire de la région Auvergne-Rhône-Alpes pour un montant total de 5,7 M€.

■ **DRAJES - Délégation régionale académique à la jeunesse, à l'engagement et aux sports**

## Faciliter et améliorer le logement des étudiants → 32,9 M€

### Logement social étudiant



La déclaration de politique générale du Premier ministre de janvier 2025 a revu à la hausse les objectifs nationaux de production avec 45 000 logements à réaliser sur 2025-2027. En Auvergne-Rhône-Alpes, l'objectif est d'atteindre un volume de 3 407 livraisons de logements sociaux étudiants sur les trois années de 2025 à 2027 soit un rythme annuel de production de 1 135 lits.

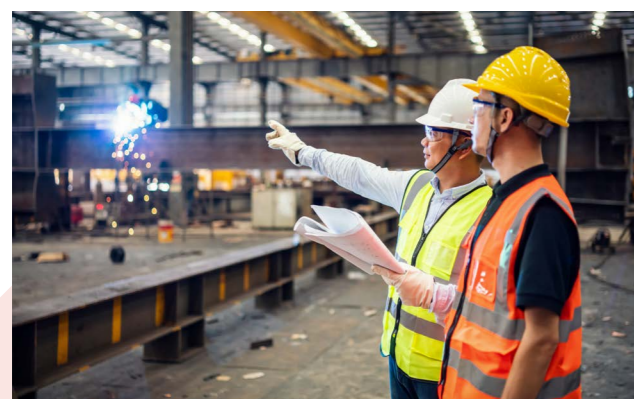
L'année 2025 est marquée par un très fort niveau de production avec 1700 lits livrés. Deux nouvelles grandes résidences Crous ont été livrées en 2025 pour un total de 756 lits. Ces deux projets qui ont fait l'objet de contrat de partenariats publics privés portés par les Crous de Lyon et Grenoble représentent un investissement global de 60 M€ dont 5,8 M€ de financement direct de l'État.

### Modernisation de l'immobilier universitaire

En 2025, plus de 17 M€ de subventions nouvelles ont ainsi été attribuées par l'État pour la réalisation de projets universitaires dans le cadre du contrat de plan État-Région. En complément de ces financements, trois projets universitaires ont été retenus à l'appel à projet transition énergétique piloté par la Direction de l'Immobilier de l'État pour un montant total de subvention de 10,1 M€.

■ **DRAI** – Direction régionale académique de l'immobilier

## Contrôler pour protéger nos concitoyens → 28,7 M€ de recouvrement demandés



En 2025, l'action des services de contrôles de la DREETS a été soutenue et marque l'engagement des services pour la protection des salariés, des consommateurs et des personnes vulnérables. Ainsi, en matière de concurrence, consommation et répression des fraudes, 77 dossiers ont permis de recouvrer près de 5,8 millions d'euros. En matière de métrologie légale (contrôle des appareils de mesure du type balances de commerçants, stations services...), 33 amendes administratives ont été dressées pour un montant total de 59 000 €.

Sur le champ de la formation professionnelle, la DREETS a conduit 40 contrôles ayant notamment abouti à 5 procès-verbaux, 4 signalements auprès de la justice pour escroquerie, pour un total de reversements demandés de 21,5 millions d'euros pour des fonds indûment perçus. 80 contrôles ont par ailleurs été réalisés sur le champ des politiques de cohésion sociale.

La DREETS a instruit plus de 170 rapports de sanction administrative établis par les services de l'inspection du travail suite à des constats de manquements à la réglementation du travail. Sur cette base, des décisions d'amendes ont été notifiées pour un montant total de 1,33 millions d'euros. Les trois quarts sont justifiés par des infractions à la durée du travail. En matière de lutte contre le travail illégal, plus d'une centaine de transactions pénales ont été initiées par la DREETS et les DDETS, permettant de recouvrer 37 000 €.

Ces chiffres traduisent bien la mobilisation des services mais aussi leur capacité à recouvrer des sommes conséquentes.

■ **DREETS** – Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités

## Assurer la sécurité de chacun → 28,3 M€



En termes d'investissement pour les bâtiments des forces de sécurité, la direction de l'immobilier du SGAMI Sud-Est a suivi 279 dossiers en 2025 (études, travaux et maintenance) et dépensé 28,3 millions d'euros, tous programmes confondus.

À titre d'exemple, ces investissements ont permis d'initier la procédure d'acquisition de deux implantations police :

- le bâtiment Aésio à Valence, dont l'acte de vente a été signé en novembre 2025, permettra de rationaliser les implantations en regroupant les services de police sur un site unique. Coût total estimé de l'opération : 16 M€
- le bâtiment l'Éveil au Puy-en-Velay, dont la promesse de vente a été signée en août 2025, permettra de transférer les agents du commissariat de police du Puy-en-Velay. Coût total estimé de l'opération : 14,1 M€

L'aménagement des locaux, leur rénovation énergétique et leur sécurisation contribueront à l'amélioration des conditions de travail des agents des forces de sécurité ainsi qu'à une meilleure accessibilité et un service de qualité aux usagers.

■ **SGAMI** - Secrétariat général pour l'administration du ministère de l'Intérieur sud-est

## Développer la pratique sportive → 18,1 M€



Dans la continuité de l'accueil en France des Jeux olympiques et paralympiques (JOP) 2024, et dans la perspective des JOP d'hiver 2030 dans les Alpes françaises, les programmes de soutien déployés par le Ministère chargé des sports portent l'objectif d'une nation plus sportive.

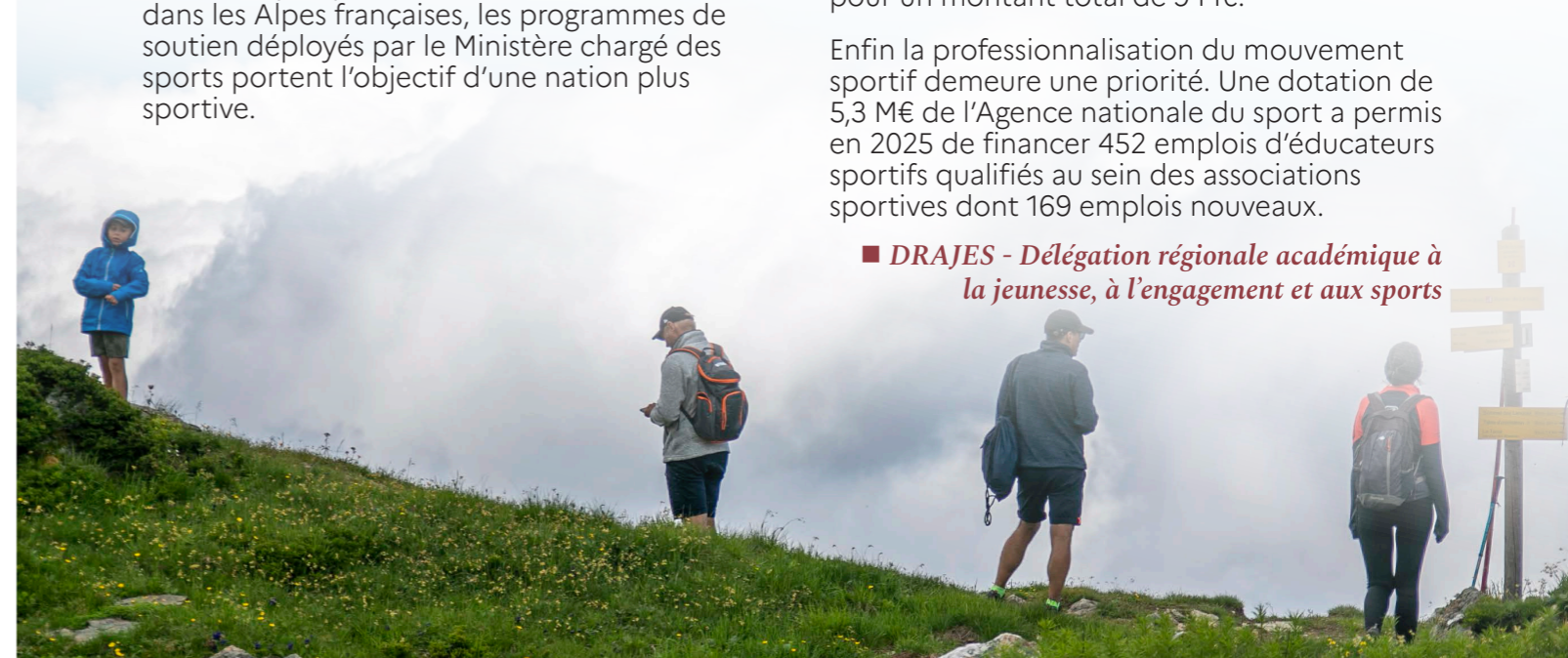
Ainsi, plus de 53 000 jeunes de la région ont bénéficié du pass'sport en 2024/2025.

Le pass'sport concerne 7 000 clubs en Auvergne-Rhône-Alpes et représente une aide financière totale de l'État de 3,8 M €.

Le programme 5 000 terrains de sport 2022/2023 prolongé par un plan « Génération 2024 » initié par le Ministère chargé des sports, a soutenu via les crédits de l'Agence nationale du sport, la création ou la rénovation de 818 équipements sportifs en Auvergne-Rhône-Alpes. En 2025, 135 dossiers ont été financés pour un montant total de 9 M€.

Enfin la professionnalisation du mouvement sportif demeure une priorité. Une dotation de 5,3 M€ de l'Agence nationale du sport a permis en 2025 de financer 452 emplois d'éducateurs sportifs qualifiés au sein des associations sportives dont 169 emplois nouveaux.

■ **DRAJES** - Délégation régionale académique à la jeunesse, à l'engagement et aux sports



## Soutenir les musées et les monuments historiques en milieu rural → 9,2M€



Cantal - Écomusée de la Margeride, Ruynes-en-Margeride

### Le Plan Culture ruralité

52 « musées de France » d'Auvergne-Rhône-Alpes sont situés en milieu rural, soit près de 40% de l'ensemble des musées de la région.

En 2025, la DRAC a soutenu dans le cadre du plan culture ruralité 17 projets, dans 10 musées de 8 départements, depuis la rénovation du bâtiment ou la refonte du parcours, jusqu'à des opérations de programmation ou de récolement des collections. 580 000 € ont ainsi été mobilisés par l'État.

### La conservation et la restauration du patrimoine bâti protégé

Les investissements et engagements sur monuments historiques en zone rurale ont représenté 304 opérations sur 458 en 2025. 8,6 M€ de subvention ont ainsi été mobilisés pour un montant total de travaux effectués de 23,5 M€. Les sommes investies en milieu rural représentent 50% de l'enveloppe régionale.

■ **DRAC - Direction régionale des affaires culturelles**

## Agir en faveur des femmes, des enfants, des jeunes et des travailleurs pauvres → 17 M€



Dans le cadre de la feuille de route triennale du commissariat de lutte contre la pauvreté, validée en 2025 par la préfète de région, les partenaires contributeurs ont identifié 7 thèmes particulièrement importants en région pour les publics cibles retenus

que sont les enfants (0 à 6 ans), jeunes (13 à 25 ans), les familles monoparentales et les travailleurs pauvres :

- La santé mentale et le lien avec le secteur social ;
- « L'aller-vers » pour les personnes éloignées des services ;
- Les modes d'accueil du jeune enfant pour les familles précaires ;
- Les mobilités solidaires ;
- L'obligation de formation des 16-18 ans ;
- L'insertion des publics les plus éloignés de l'emploi ;
- La précarité alimentaire.

Pour financer des actions de prévention et de lutte contre la pauvreté, l'État a apporté 17 M€ sur le territoire Auvergne Rhône Alpes en 2025.

■ **Commissariat à la lutte contre la pauvreté**

## ACCOMPAGNER LES PLUS FRAGILES

### Investir pour l'insertion des publics les plus fragiles → 263 M€



En 2025, l'État a poursuivi son investissement en faveur de l'insertion professionnelle des publics les plus fragiles.

16,5 millions d'euros ont été mobilisés pour accompagner les personnes les plus éloignées de l'emploi, dont les bénéficiaires du RSA : financement de conseillers dédiés, ateliers de recherche d'emploi... Les jeunes demeurent également une priorité :

52 millions d'euros ont été dédiés au réseau des missions locales (notamment pour les 18 500 bénéficiaires du Contrat d'Engagement Jeune) et 2,1 millions d'euros ont permis de soutenir les Écoles de la Deuxième Chance au bénéfice de 1 100 jeunes. Le Plan régional pour les travailleurs handicapés a mobilisé 50 millions d'euros pour 3 100 postes en entreprises adaptées. 144 millions d'euros ont été investis dans les 480 structures d'insertion par l'activité économique de la région, permettant de financer 10 000 postes. Enfin, 1 million a été consacré à des actions facilitant l'accès à l'emploi et au logement.

Ce sont ainsi plus de 263 millions d'euros qui ont été consacrés à ces politiques en 2025.

Celles-ci bénéficient également du soutien des fonds européens FSE+, pilotés par l'État, pour un total de 45,5 millions d'euros sur 2025, dont 34,5 millions d'euros pour l'insertion des publics éloignés de l'emploi et 11 millions d'euros pour les jeunes.

■ **DREETS - Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités**

### S'engager pour la santé mentale, déclarée grande cause nationale 2025, et soutenir les adolescents → 13,5 M€



En lien avec la feuille de route régionale santé mentale parue en 2025, l'Agence régionale de santé Auvergne-Rhône-Alpes renforce son soutien aux maisons des adolescents de la région de plus de 1,2 M€ portant le montant total à 6,5 M€ sur le Fonds d'intervention régional (FIR).

Au total, 17 maisons des adolescents, 7 antennes dont 2 nouvellement ouvertes (Rhône et Haute-Loire) sont implantées sur la région, couvrant l'ensemble des départements avec un objectif de proposer une offre d'accompagnement et d'orientation au plus près des jeunes des territoires et de leurs besoins.

Parallèlement, l'ARS poursuit son soutien aux actions de prévention et promotion du bien-être mental au travers d'un engagement de plus de 7 M€ sur le FIR en 2025 qui se concrétisent sur l'ensemble des territoires de la région.

■ **ARS - Agence régionale de santé**

## Agir pour les droits des femmes et l'égalité → 13,4 M€

# toutes et tous égaux

### Lutter contre les violences faites aux femmes et aux enfants → 10,3 M€

Dans le cadre du Grenelle des violences faites aux femmes et du plan gouvernemental qui en découle, l'ARS accompagne, à hauteur de 7 M€ les dispositifs dédiés à ces priorités en région.

Parmi eux, les unités d'accueil pédiatriques enfants en danger (UAPED) permettent la prise en charge globale des mineurs victimes de maltraitances ou négligences. L'objectif d'une unité par département est atteint en région avec 15 porteurs identifiés en 2025 (dont 2 dans le Rhône et la Métropole de Lyon).

Parallèlement, le dispositif maisons des femmes, structures spécialisées dans la prise en charge globale des femmes victimes de violence, offre également un maillage structuré à l'échelle de la région avec 9 projets déjà déployés en Auvergne Rhône-Alpes et 3 à venir d'ici 2 ans. Notons que les permanences associatives au sein des maisons des femmes sont elles soutenues par la Direction régionale aux droits des femmes.

La Direction régionale aux droits des femmes et à l'égalité a consacré 3,3 M€ à la prise en charge des femmes ayant subi ou subissant des violences. Ces crédits ont permis de soutenir des associations accueillant des femmes victimes de violences (des accueils de jour et lieux d'accueil d'écoute et d'orientation), de soutenir des dispositifs d'« aller-vers » (permanences délocalisées, et vans itinérants), des projets de lutte contre la prostitution, et des dispositifs de prise en charge des auteurs de violences. Egalement la DRDFE porte le projet de cartographie numérique Stop Violences AURA (cofinancé avec l'ARS) - voir le QR-code ci-contre.



Elle a en outre déployé une campagne de diffusion d'affiches « violentomètres » chez les gynécologues et sage-femmes de la région avec proposition de webinaires de sensibilisation.

■ **ARS – Agence régionale de santé et DRDFE – Direction régionale aux droits des femmes et à l'égalité**

### Favoriser l'accès aux droits et l'égalité → 3,1 M€

L'État a consacré 1,4 M€ en 2025 aux Centres d'information sur les droits des femmes et des familles (CIDFF) pour l'information juridique, 330 K€ à l'égalité professionnelle et économique des femmes (soutien à l'entrepreneuriat féminin et à la mixité professionnelle) et 1,2 M€ à la santé des femmes (en particulier les Espaces Vie Affective et Sexuelle).

Enfin 215 K€ ont été consacrés à la culture de l'égalité, avec par exemple, dans le cadre du nouveau scrutin paritaire pour les communes de moins de 1000 habitants, la mise en place de webinaires destinés aux élus - afin de les aider à mobiliser des candidates - mais aussi aux potentielles candidates - afin de les aider à se projeter dans cet engagement.

■ **DRDFE – Direction régionale aux droits des femmes et à l'égalité**

## Animer l'écosystème de la recherche, de l'innovation et du soin en cancérologie pour lutter contre le Cancer → 4,8 M€ pour le Cancéropôle CLARA



Créés en 2003 dans le cadre du Plan Cancer, labellisés par l'INCa (Institut National du Cancer) depuis 2011, les cancéropôles permettent, à l'échelle régionale, une meilleure coordination de la recherche et du soin en cancérologie, en décloisonnant secteurs et disciplines et en mutualisant les compétences.

Ils rassemblent les communautés scientifiques, cliniques, industrielles et institutionnelles.

Les 7 cancéropôles français sont soutenus par l'INCa et par les collectivités territoriales de leur territoire. La feuille de route du CLARA s'organise autour de trois domaines d'innovation : les innovations biomédicales, les innovations en technologies pour la santé et la prévention et les innovations sociales. Les chiffres clés de l'année 2025 : 1,3 M€ alloués à 14 projets de recherche, 50 projets accompagnés, des animations scientifiques, des groupes de travail, une soirée sur un sujet grand public (pesticides) et une cartographie des acteurs de la cancérologie dans notre région pour mieux accompagner l'écosystème.

■ **DRARI – Délégation régionale académique à la recherche et à l'innovation**

## Soutenir les actions territoriales pour la formation des publics fragiles et éloignés de l'emploi → 1,2 M€



Pour accompagner le développement des Comités locaux pour l'emploi (CLPE), le dispositif d'actions territoriales porté par France Travail et la DREETS Auvergne-Rhône-Alpes a permis de faire émerger 39 projets qui ont pour ambition de répondre à des problématiques opérationnelles locales.

Ces projets bénéficient du soutien de l'État pour un montant total de 1,2 M€.

Formations adaptées, accompagnement renforcé des demandeurs d'emploi, facilitation du recrutement ou promotion de l'offre de formation : une variété d'actions qui apportent des solutions à des besoins spécifiques non couverts par ailleurs. Destinés prioritairement aux publics les plus éloignés de l'emploi, ces projets ont déjà démarré au 1er trimestre 2026.

Déployées sur la quasi-totalité des départements, ces actions renforcent l'équité territoriale et illustrent la capacité des territoires à répondre, ensemble, aux enjeux locaux d'emploi et de compétences.

■ **France Travail Auvergne-Rhône-Alpes**



## Dépister les maladies respiratoires au plus près des personnes, notamment isolées → 200 K€

En 2025, les Hospices civils de Lyon ont lancé dans la région le premier camion de dépistage mobile des maladies respiratoires en France. Face aux chiffres alarmants du cancer du poumon, ce dispositif permet aux patients fumeurs ou ex-fumeurs de bénéficier au sein de cette unité mobile d'un dépistage du cancer du poumon et de la bronchopneumopathie chronique obstructive et d'une consultation tabagique.

Ce dispositif est un exemple de réponse aux enjeux de détection précoce des cancers et de lutte contre les inégalités territoriales, qui demeure une priorité régionale inscrite dans le schéma régional 2023-2028 de l'Agence régionale santé Auvergne-Rhône-Alpes. L'ARS soutient ce dispositif à hauteur de 200 000 €.

■ **ARS - Agence régionale de santé**

## Aller vers l'emploi au plus près des habitants → 200 K€

19 Places de l'emploi ont été déployées en 2025 en Auvergne-Rhône-Alpes, pour un montant de 200 000 €. La Place de l'emploi propose sous forme de guichets les services de l'emploi et de la formation aux personnes qui en ont le plus besoin. Ce dispositif éphémère s'installe directement au cœur des quartiers prioritaires (QPV) et des communes rurales.

Sur chaque étape, France Travail et les partenaires du réseau pour l'emploi (collectivités, organismes de formation, employeurs, acteurs sociaux) ont proposé des espaces thématiques pour informer, orienter et lever les freins périphériques (mobilité, logement, santé, numérique...). Une plus-value concrète pour les habitants : un accès simplifié aux dispositifs de formation et d'accompagnement vers l'emploi, des contacts directs et des solutions immédiates, là où ils vivent.

■ **France Travail**

## ÊTRE AUX CÔTÉS DE NOS ENTREPRISES ET DE NOS AGRICULTEURS

### Renforcer la compétitivité et la souveraineté nationales avec France 2030 → 624 M€



Ce vaste plan d'investissement lancé en 2022 vise à accélérer la réindustrialisation et la transformation de notre économie par l'innovation de rupture dans les domaines stratégiques que sont la santé, l'énergie, l'industrie, l'automobile, l'alimentation ou encore l'intelligence artificielle.

Sur le volet national, l'État a financé les projets de 1443 entreprises lauréates en Auvergne-Rhône-Alpes pour un montant de 6,9 Md€, soit 23% du total national,

dont 525 M€ alloués à 177 projets régionaux pour 2025, avec notamment la participation exceptionnelle des entreprises de la santé dans le cadre des Projets importants d'intérêt européen commun.

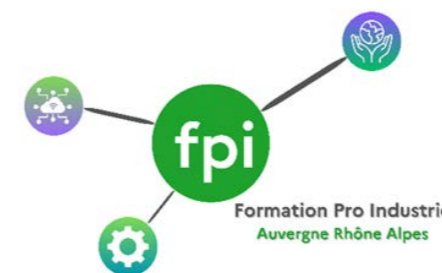
Quant au volet régionalisé – qui s'achèvera fin 2026 -, il a permis en 2025 d'engager 99 M€ pour 310 entreprises lauréates, sur une enveloppe de 120 M€. Un recueil publié par les services de l'État en région décrit les projets lauréats à date et pourra inspirer d'autres entreprises à candidater !



Accédez au recueil des lauréats de France 2030 régionalisé en Auvergne-Rhône-Alpes avec le QR-code ci-contre.

■ **SGAR – Secrétariat général pour les affaires régionales**

### Accélérer la transformation de la carte des formations professionnelles en région académique Auvergne-Rhône-Alpes → 9,5M€



Porté par un consortium qui réunit la région académique, le Conseil régional, des établissements d'enseignement supérieur et des acteurs économiques, Formation Pro Industrie AURA se déploie afin d'augmenter le nombre de diplômés dans trois filières stratégiques : le numérique, l'énergie décarbonée et l'industrie verte.

En 2025 :

- 637 nouvelles places de formation sous statut scolaire : CAP, BAC PRO, Certificat de Spécialisation et BTS,

- 18 projets de colorations de diplômes afin de mieux adapter la formation à un champ professionnel spécifique sur un territoire : par exemple l'adaptation de la formation « chaudronnerie » au champ professionnel spécifique du nucléaire, concentré géographiquement,
- 10 professionnels associés ont rejoint les équipes pédagogiques au sein des lycées professionnels. Ces professionnels issus du milieu industriel, habilités par les recteurs d'académie, peuvent être mis à disposition des établissements d'enseignement scolaire du second degré publics, au titre de la formation initiale,
- 11 demandeurs d'emplois ont bénéficié d'une première session du parcours « Initiation Industrie et Nucléaire » par le Greta de l'Ain en partenariat avec France Travail, l'Université des Métiers du Nucléaire et les entreprises du secteur.

■ **DRAFPIC - Délégation régionale académique à la formation professionnelle initiale et continue**

## Soutenir la filière bovine touchée par la dermatose nodulaire contagieuse → 5 M€



La dermatose nodulaire contagieuse (DNC) est une maladie virale bovine, non transmissible à l'homme mais aux conséquences économiques et sanitaires lourdes. L'Union européenne étant initialement indemne, son éradication y est obligatoire.

Apparue fin juin 2025 en France, la maladie a frappé trois régions : Auvergne-Rhône-Alpes (80 foyers), Bourgogne-Franche-Comté et Occitanie. Cette crise sanitaire, la plus grave de la filière bovine depuis la « vache folle », a déclenché des mesures d'urgence : dépeuplement des élevages infectés, restrictions de mouvements et vaccination massive.

Au 30/11, les zones réglementées de la région ont évolué en zone vaccinale, permettant les repeuplements et la reprise des mouvements y compris vers l'export pour les animaux vaccinés selon des protocoles spécifiques.

L'État, pleinement mobilisé, a déjà versé 5 millions d'euros d'indemnités en 2025 pour soutenir la filière.

■ **DRAAF** – Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt

## RELEVER LE DÉFI DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

### Intensifier la rénovation des logements → 590 M€



En 2025, la rénovation des logements du parc privé s'est de nouveau intensifiée avec l'engagement de 590 M€ d'aides de l'Anah à destination d'environ 48 200 logements de la région, dont 454,8 M€ d'aides instruites par les services déconcentrés de l'État et les collectivités qui ont œuvré sans relâche afin de répondre aux besoins des ménages.

Ces montants inédits permettront la réalisation de travaux énergétiques, d'adaptation au vieillissement ou au handicap ou encore de lutte contre l'habitat indigne ou dégradé. Ils contribuent aussi à la dynamique économique locale.

Les aides ont concerné à la fois des logements individuels et des logements en copropriétés via le dispositif «Ma Prime Rénov' copropriété» (104 M€ d'aides pour 10 600 logements répartis dans 285 copropriétés) et celui sur les copropriétés dégradées (31,6 M€ d'aides).

Ces résultats inédits sont le reflet d'un excellent maillage du service public de la rénovation de l'habitat via les espaces conseils France Rénov' et leurs 378 conseillers soutenus par l'Anah à hauteur de 9,5 M€.

■ **DREAL** - Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement

### Accompagner la transition écologique des territoires → 293 M€



La direction régionale de l'Agence de la transition écologique (ADEME), a pour mission d'accompagner tous les élus et les chefs d'entreprise d'Auvergne-Rhône-Alpes qui souhaitent s'engager concrètement dans la transition écologique.

En s'appuyant sur son expertise technique et sa capacité d'animer des réseaux, l'équipe de la direction régionale accompagne le déploiement de sujets majeurs pour réussir la transition écologique comme la chaleur renouvelable, l'économie circulaire, la décarbonation de l'industrie, l'adaptation au changement climatique...

En 2025, grâce à la gestion des différents fonds qui lui sont confiés par l'État, l'ADEME a soutenu en Auvergne-Rhône-Alpes 846 projets (étude, investissement...) pour un montant d'aide de 293 M€, le tiers attribué à des collectivités et deux tiers à des entreprises. L'ensemble de ces projets représentent un montant d'investissement de 1,4 milliard €.

Retrouvez les dispositifs d'accompagnement techniques et financiers de la direction régionale de l'ADEME dans son offre aux collectivités et aux entreprises sur la librairie. [ademe.fr](http://ademe.fr).

■ **ADEME** - Agence de la transition écologique

### Accompagner plus de 650 projets pour accélérer la transition → 173 M€

En 2025, pour accompagner et accélérer le déploiement de la feuille de route régionale de la planification écologique produite dans le cadre de la COP en Auvergne-Rhône-Alpes, le Fonds vert a permis de financer 654 projets dans toute la région.

L'État en région a mis la priorité à la prévention des risques naturels, enjeu phare de la COP sur l'adaptation au changement climatique, qui concernent 80% des communes de la région : inondations, incendies de forêts et de végétation, risques émergents en montagne. 158 projets ont été soutenus, au sein de 125 communes, à hauteur de 12,8 M€, représentant 32 % des 39 M€ déployés à l'échelle nationale.

Par ailleurs, le Fonds vert a accompagné les territoires dans leurs projets de transition écologique avec 21 M€ de soutien aux plans d'actions climat, air, énergie territoriaux, couvrant près de 6,8 millions d'habitants.

De manière plus globale, le Fonds vert a soutenu l'économie locale avec un total de 102 M€ et un véritable effet levier, ayant permis plus de 850 M€ de projets au sein des territoires.

Il a soutenu à hauteur de 20 M€ la conversion de 58 hectare de friches, en priorité pour le développement de logements et d'activités.

Enfin, il a permis de subventionner à hauteur de 17 M€ 116 projets de rénovation énergétique de collectivités, principalement dans les petites collectivités (moins de 3500 habitants). La performance environnementale des projets atteint plus de 60% d'économies d'énergie et une réduction d'émissions de gaz à effet de serre de plus de 70%.

■ **DREAL** - Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement

## Soutenir la transition de la filière plasturgie → 8,1 M€



Première région plasturgiste de France, Auvergne-Rhône-Alpes est au cœur des enjeux de la transformation écologique de la filière plastique. Pour soutenir cette transition, l'État, via l'ADEME, l'Agence de la transition écologique, aide les entreprises à accélérer le passage indispensable vers une économie circulaire et décarbonée, protégeant ainsi leurs activités.

Sur les deux dernières années, 45 projets ont bénéficié de 8,1 M€ de financements, notamment grâce au dispositif ORMAT du Fonds Économie circulaire. Ces aides permettent aux industriels d'adapter leurs équipements et d'intégrer davantage de matières premières recyclées dans leurs produits. L'ADEME accompagne également des projets innovants dans le cadre de France 2030, tels que REEMBALLE, consacré à la recyclabilité des emballages souples multicouches, et finance des investissements portés par des PME et ETI pour développer le tri, la régénération et l'incorporation de plastiques recyclés.

La plasturgie s'affirme ainsi comme un secteur régional dynamique en pleine transition, intégrant l'innovation circulaire et la décarbonation au cœur de ses procédés de production.

■ **ADEME - Agence de la transition écologique**

## Soutenir le renouvellement forestier → 4,5 M€



En Auvergne Rhône Alpes, l'ONF est l'opérateur de l'État chargé de gérer 610 000 hectares de forêts publiques, dont 75 % appartiennent aux collectivités (en majorité des forêts communales) et 25% à l'Etat (forêts domaniales).

Confrontées aux effets rapides (attaques de scolytes de l'épicéa dans l'Ain, la Savoie et la Haute Savoie) comme progressifs (sécheresse, canicules...) du changement climatique, plus de 30 % de ces forêts seront en incompatibilité climatique d'ici 2100.

Pour préserver ce patrimoine menacé, l'État soutient fortement le renouvellement forestier via France Nation Verte.

En 2025, l'ONF a réalisé 1,5 M€ de travaux dans les forêts domaniales et accompagné les communes à hauteur de 3 M€ de travaux, grâce aux dispositifs France Relance, France 2030, France Nation Verte et Label Bas Carbone, pour régénérer les peuplements et diversifier les espèces d'arbres adaptées au climat futur.

Ces actions sont essentielles pour maintenir durablement la capacité des forêts de la région à jouer leur rôle de puits de carbone au cœur de la transition écologique.

■ **ONF - Office national des forêts  
Direction territoriale Auvergne-Rhône-Alpes**

## Agir pour la biodiversité → 2,4 M€



### Les Aires Terrestres Educatives (ATE) - 160 K€

Elles proposent, au travers de la gestion de sites naturels, de former les plus jeunes à l'éco-citoyenneté et au développement durable, en les reconnectant à la nature. En 2025 l'Office français de la biodiversité (OFB) a accompagné la création de 31 nouvelles ATE dans notre région, portant ainsi leur nombre à un total régional de 117.

### Le fonds écocontribution - 1 M€

L'écocontribution destinée au réseau cynégétique contribue à la mise en œuvre d'actions en faveur de la biodiversité. 18 dossiers ont été retenus en 2025, qui contribuent à la préservation et la conservation des espèces et des espaces, ainsi qu'à la connaissance et la sensibilisation aux enjeux environnementaux.

### Les Atlas de la Biodiversité Communale - 1,2 M

Les ABC financés par l'OFB permettent aux communes et intercommunalités de mieux connaître, préserver et valoriser la biodiversité locale, au travers d'inventaires et de cartographies des enjeux. En 2025, l'OFB a soutenu la création de 9 ABC.

■ **OFB - Office français de la biodiversité**

## Anticiper le risque feux de forêt, planifier et agir pour la prévention → 250 K€



Une augmentation marquée du phénomène feux de forêt est observée sur notre région avec une multiplication par 4 en moyenne des surfaces forestières touchées en 20 ans. L'été 2022 a marqué un pic avec près de 2500 ha de forêts touchés.

Une extension de la répartition des feux au-delà des départements traditionnellement impactés que sont l'Ardèche et la Drôme est également constatée. Les départements de l'Ain, de l'Isère, de la Haute-Loire mais aussi les Savoies font face à un aléa accru.

En 2025, l'État a consacré 250 000 euros au niveau régional pour la planification de la Défense des Forêts Contre l'Incendie. Alors que 4 départements étaient couverts par un Plan Départemental de Protection des Forêts contre l'Incendie en 2022, une quasi généralisation de ces plans est à l'œuvre. Dans ce contexte, la DRAAF a financé l'élaboration de Plans Départementaux de Protection des Forêts contre l'Incendie (PDPFCI).

Le PDPFCI a pour objectif d'établir une expertise de l'aléa feux de forêt. Par une méthode partenariale, il définit ensuite les outils de prévention nécessaires (routes/pistes forestière, citernes) et évalue les moyens financiers attendus. Il peut cibler les territoires devant faire l'objet d'obligations légales de débroussaillage (OLD)

Parallèlement, l'État a renforcé les moyens alloués à l'Office National des Forêts via une mission d'intérêt général de Défense des Forêts Contre l'Incendie. Historiquement implantée sur les départements du sud de la région, l'intervention de l'ONF est ainsi généralisée sur l'ensemble du territoire régional durant les périodes à risque.

■ **DRAAF - Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt**



## 53 milliards d'euros pour la région en 2024

La DGFIP a assuré en 2024 le paiement de 38 milliards d'euros de dépenses civiles (hors dépenses militaires, de santé et des opérateurs tels que les Universités).

À ces dépenses s'ajoutent les avances de fiscalité directe locale versées aux collectivités locales pour 15 milliards d'euros.

La répartition des dépenses confirme leur rigidité, avec une prédominance des dépenses « obligatoires » :

### › rémunérations :

33% soit 12,4 milliards d'euros – dont 9 Md€ pour l'enseignement scolaire, et près d'1 Md€ pour les forces de sécurité, hors personnel militaire, 900 M€ pour la gestion des finances publiques et 600 M€ pour la justice,

### › pensions :

15% soit 6 milliards d'euros,

### › réductions et remboursements d'impôts :

26% soit 10 milliards d'euros,

### › dotations aux collectivités :

16% soit 6 milliards d'euros – dont 176 M€ de fonds nationaux, 722 M€ de versements au titre de fonds locaux, et 5,2 Md€ de versements aux collectivités et établissements publics locaux.

Ces 6 milliards sont principalement composés de la dotation globale de fonctionnement (DGF) (pour une part de l'ordre de 60%) et d'autres dotations comme la dotation de compensation de la réforme de la taxe professionnelle (DCRTP) ou le fonds national de garantie individuelle de ressources (FNGIR), et de diverses compensations d'exonérations ou de mesures de soutien exceptionnels.

Le montant dépensé par l'État, au titre des interventions (subventions aux ménages, aux entreprises, en faveur des collectivités locales et des établissements publics administratifs, culturels ou à caractère scientifique, les hôpitaux publics) s'établit à **301 euros par habitant pour la région.**

■ DRFiP - Direction régionale des finances publiques

#### Direction de la publication :

Fabienne BUCCIO

Préfète de la région Auvergne-Rhône-Alpes  
Préfète de la zone de défense et de sécurité Sud-Est  
Préfète du Rhône

#### Rédaction :

Services de l'État et ses opérateurs

#### Réalisation :

Secrétariat général pour les affaires régionales  
Auvergne-Rhône-Alpes

#### Crédits photo :

Services de l'État et opérateurs, Arnaud Bouissou - Terra, Laurent Mignaux - Terra, Manuel Bouquet - Terra, Hugues-Marie DUCLOS

Mai 2026